REUNION DU 29 MARS 2024

Le vingt neuf mars deux mille vingt quatre, à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de madame Patricia Gady Duquesne, maire du Tronquay.

<u>Présents</u>: M. Alain Dumont, Mme Louise Lecordier, M. Dominique Leroux, Mme Coralie Bellanger, Mme Agnès de Saint Denis, M. Michel Grivel, M. Jean-Claude Leboeuf, Mme Stella Cogent, M. Michel Jourdan, Mme Emilie Simonin, M. Loïc Bihel,

Représentés: M. Jean-Claude Proux, Mme Edith Houdan,

Date de convocation et d'affichage : 21 mars 2024

OBJET: Approbation du compte de gestion 2023

Nombre de conseillers en exercice : 14 - Présents : 12 - Votants : 14 (12 + 2 pouvoirs) Délibération affichée du 04 avril 2024 au 04 juin 2024

Le conseil municipal, après avoir entendu la lecture du Compte de Gestion dressé par Vincent NOEL, receveur municipal, en tous points identiques au Compte Administratif dressé par l'ordonnateur,

Approuve le Compte de Gestion dressé par Vincent NOEL, receveur municipal.

Adoptée par : 12 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions

OBJET: Approbation du compte administratif 2023

Nombre de conseillers en exercice : 14 - Présents : 12 - Votants : 13 (11 + 2 pouvoirs) Délibération affichée du 04 avril 2024 au 04 juin 2024

Conformément à l'article L. 2121-4 du CGCT., le Maire quitte la séance au moment du vote du compte administratif, le Conseil Municipal siège alors sous la présidence de M. Alain DUMONT,

1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

. résultats reportés	180 861,77
. dépenses de l'exercice	268 357,02
. recettes de l'exercice	333 954,22
. résultat de l'exercice	65 597,20
. résultat de clôture 2023	246 458,97

Section d'investissement

SCOUCH & MITERIAL	
. résultat de clôture 2022	175 492,36
. dépenses de l'exercice	396 669,64
. recettes de l'exercice	91 136,34
. résultat de l'exercice	- 305 533,30
. résultat de clôture 2023	- 130 040,94

Restes à réaliser

. en dépenses d'investissement 16 315,76

. en recettes d'investissement 73 023,90 . Solde 56 708,14

- 2°. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- 3°. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- 4°. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Adoptée par : 11 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions

OBJET: Affectation du résultat de l'exercice 2023

Nombre de conseillers en exercice : 14 - Présents : 12 - Votants : 14 (12 + 2 pouvoirs) Délibération affichée du 04 avril 2024 au 04 juin 2024

Le Conseil Municipal, constatant que le compte administratif présente :

En section de fonctionnement

. un résultat de clôture de l'exercice 2022	180 861,77
. un résultat positif pour l'exercice 2023	63 917,20
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2023	244 778,97

En section d'investissement

. un résultat de clôture de l'exercice 2023	- 130 040,94
. un solde des restes à réaliser 2023	56 708,14
. soit un besoin de financement de	73 332,80

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

En section d'investissement de l'exercice 2024

. au compte 1068	(recettes)	73 332,80

En section de fonctionnement de l'exercice 2024

. le solde au compte 002 (Résultat reporté) 171 446,17

Adoptée par : 12 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions

OBJET: Taux d'imposition de 2024

Nombre de conseillers en exercice : 14 - Présents : 12 - Votants : 14 (12 + 2 pouvoirs) Délibération affichée du 04 avril 2024 au 04 juin 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'appliquer les taux d'imposition suivants pour l'année 2024 :

taxe foncière (bâti) : 30,20 %taxe foncière (non bâti) : 18,19 %

OBJET: Indemnité de gardiennage de 2024

Nombre de conseillers en exercice : 14 - Présents : 12 - Votants : 14 (12 + 2 pouvoirs) Délibération affichée du 04 avril 2024 au 04 juin 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'attribuer une indemnité de

60,00 euros au prêtre de la paroisse Saint-Hubert-des-Biards, qui assure le gardiennage de l'église du Tronquay.

OBJET: Vote des subventions aux associations pour l'exercice 2024

Nombre de conseillers en exercice : 14 - Présents : 12 - Votants : 14 (12 + 2 pouvoirs)

Délibération affichée du 04 avril 2024 au 04 juin 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'attribuer les subventions aux associations comme suit :

Imputation	Organisme / Tiers	Versé en 2023 (en €)	Proposition 2024 (en €)	Montant retenu (en €)
	ADMR	200	200	200
	AMICAL DES SAPEURS POMPIERS BALLEROY	100	100	100
	AMICAL DES SAPEURS POMPIERS LE MOLAY-LITTRY		100	100
	APE LES P'TI POTIERS	200	200	200
	ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS	200	200	200
	ASSOCIATION DETENTE ET LOISIRS	200	200	200
	ASSOCIATION DU BESSIN AU NEPAL	200	200	200
65748	ASSOCIATION LE COEUR DU BOIS	200	200	200
03/48	ASSOCIATION EDUCATION ET SPORT CANIN	200	200	200
	ASSOCIATION MINI-LOUP	0	0	0
	COMITE DES FETES DU TONQUAY	200	200	200
	EVEIL SPORTIF DU TRONQUAY	1900	1600	1600
	LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	95	100	100
	OCCE COOP 72 – COOPERATIVE SCOLAIRE	2 150	500	500
	SAPEURS POMPIERS SECTION JSP BALLEROY	150	150	150
	SAPEURS POMPIERS SECTION JSP LE MOLAY-LITTRY		150	150
	VOYAGES SCOLAIRES (collège)	0	300	300
	ASSOCIATION DE LA SAUVEGARDE DE L'EGLISE	0	200	200
	TOTAL	5 995 €	4 800 €	4 800 €

OBJET: Vote du budget primitif 2024

Nombre de conseillers en exercice : 14 - Présents : 12 - Votants : 14 (12 + 2 pouvoirs)

Délibération affichée du 04 avril 2024 au 04 juin 2024

Le projet de Budget Primitif pour 2024 est présenté par le Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le Budget Primitif 2024 qui s'équilibre comme suit :

	Dépenses en €	Recettes en €
Fonctionnement	487 066,17	487 066,17
Investissement	511 807,28	511 807,28

Adoptée par : 12 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions